



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE
OFFICE DES VINS ET DES PRODUITS
DU TERROIR

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Le Non filtré 2006 ? Une réussite absolue !

L'été 2006 a débuté par une période exceptionnellement chaude et ensoleillée, qui a permis la formation de raisins de très bonne qualité. Le mois d'août, pluvieux et frais, n'a pas empêché les baies d'achever leur maturité, et la vendange, fin septembre, a eu lieu par des températures à nouveau élevées, dans une humidité omniprésente. Les conditions climatiques de cette deuxième partie de l'été ont mis les encaveurs au défi : les baies devant être vendangées très soigneusement et vinifiées avec précision. Et le résultat est probant : le Non filtré 2006 est une réussite absolue !

Sa fraîcheur habituelle accompagne avec finesse les arômes. Ces derniers se développent sur une très large palette cette année. Allant des douces nuances fermentaires aux élégantes nuances d'agrumes, ils équilibrent agréablement la structure charnue du Non filtré.

Toujours plus de succès

La part plantée en chasselas a diminué de 3% entre 2005 et 2006. En revanche, la partie de chasselas vinifiée et commercialisée en Non filtré a augmenté légèrement, passant de 8% à 9% du chasselas vinifié.

Quant aux ventes, elles ont connu une augmentation régulièrement répartie sur les principaux marchés habituels : à Neuchâtel, dans les Montagnes neuchâteloises et hors du canton. A relever qu'un petit pourcentage de ce vin si neuchâtelois est même exporté et apprécié au Tessin.

Dégustations publiques

Comme chaque année depuis dix ans, le Non filtré sera commercialisé dès le 3^{ème} mercredi du mois de janvier. Les désormais traditionnelles dégustations publiques auront lieu mercredi 17 janvier au Péristyle de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, entre 16h30 et 20h30, et jeudi 18 janvier, entre 16h30 et 20h30, dans le hall de l'Heure bleue à La Chaux-de-Fonds.

Ces deux dégustations permettront aux amateurs œnologues de découvrir personnellement le Non filtré, vin premier-né du millésime 2006.

Neuchâtel, le 15 janvier 2007